

Aperam annonce la publication de l'avis de convocation pour ses assemblées générales annuelle et extraordinaire des actionnaires

Luxembourg, 8 avril 2014 - Aperam annonce la publication de l'avis de convocation pour ses assemblées générales annuelle et extraordinaire des actionnaires qui se tiendront le jeudi 8 mai 2014 à 15 heures au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. L'assemblée générale annuelle sera immédiatement suivie de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Suite à la transposition en droit luxembourgeois de la directive de l'Union européenne sur les droits des actionnaires, l'obligation de fournir un certificat de blocage a été levée. Les actionnaires d'Aperam habilités à voter sont ceux qui sont actionnaires d'Aperam à la date du 24 avril 2014 à minuit (24h) heure d'Europe centrale.

L'avis de convocation, le Rapport annuel 2013, les amendements proposés aux statuts de la société et tous les autres documents relatifs à l'assemblée sont disponibles sur le site web d'Aperam www.aperam.com sous "Investors & shareholders" - "Shareholders Meetings" - "8 May 2014 - Annual and Extraordinary General Meetings of Shareholders".

A propos d'Aperam

Aperam est un acteur mondial du secteur de l'acier inoxydable, de l'acier électrique et des aciers spéciaux qui exerce des activités dans plus de 30 pays. La Société est structurée en trois secteurs d'activité : Acier inoxydable et aciers électriques, Services et Solutions, et Alliages et aciers spéciaux. Aperam a une capacité de production de 2,5 millions de tonnes d'acier inoxydable plat en Europe et au Brésil et est un leader dans des créneaux à forte valeur ajoutée- les alliages et les aciers spéciaux. Aperam possède par ailleurs un réseau de distribution, de traitement et de services hautement intégré ainsi que des capacités inégalées pour produire de l'acier inoxydable et des aciers spéciaux à partir de biomasse à faible coût (charbon de bois). Son réseau industriel est concentré dans six usines principales situées au Brésil, en Belgique et en France. Aperam emploie quelque 9 500 personnes. Aperam s'engage à exercer ses activités de façon responsable dans le respect de la santé, de la sécurité et du bien-être de ses employés, de ses sous-traitants et des communautés dans lesquelles la Société est présente. La Société est également engagée sur la voie d'une gestion durable de l'environnement et des ressources non-renouvelables.

En 2013, Aperam a réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 milliards de dollars US et des expéditions d'acier de 1,73 million de tonnes.

Pour de plus amples informations: www.aperam.com

Contacts :



Corporate Communications / Jean Lasar: **+352 27 36 27 27**

Relations Investisseurs / Romain Grandsart: **+352 27 36 27 36**